



## QUI SOMMES-NOUS ?

Né de l'union de **6 associations en 2009**,  
l'**AIVS GCS Galile** met **15 ans d'expertise** au  
service des propriétaires engagés et du  
logement pour tous.

### Notre Vocation

#### Devenir votre partenaire de confiance

Nous devenons votre locataire direct et vous  
garantissons une relation tout en mettant  
votre patrimoine au service d'une mission  
sociale forte.

### Notre Expertise en chiffres

- **+150 logements gérés**
- **1 cadre légal strict :**  
Groupement agréé et financé par l'État.
- **1 garantie professionnelle :**  
Détenteur de la Carte Immobilière.

## Nous Contacter



Siège Social  
3C boulevard Camille Flammarion, 13001  
Marseille



[www.gcsgalile.fr](http://www.gcsgalile.fr)

Scannez-moi



[prospection@gcsgalile.fr](mailto:prospection@gcsgalile.fr)



06-22-16-43-32



Gcs Galile

### Votre simulation

#### LOYER PROPOSÉ :

- Loyer hors charges :
- Charges locatives :

#### RÉDUCTION FISCALE :

#### PRIMES :

Partenaires : État, ANAH, Métropole.  
Carte Professionnelle Immobilière.



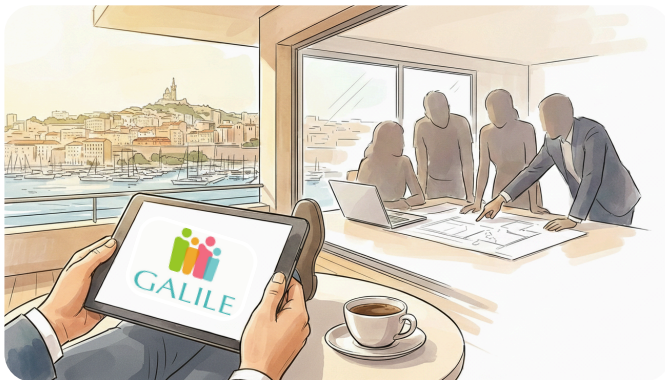
**GALILE**  
G R O U P E M E N T

LOUEZ SEREINEMENT,  
NOUS SÉCURISONS  
VOS LOYERS

Votre logement bien géré, vos revenus  
sécurisés, votre fiscalité optimisée

Faites le choix de l'immobilier solidaire  
La sérénité pour vous, un toit pour tous.

## POURQUOI NOUS CONFIER VOTRE LOGEMENT ?



- **Paiement garanti** : loyers versés chaque mois, sans impayés.
- **Zéro vacance locative** : votre logement est toujours occupé.
- **Dégradations couvertes** : votre bien est protégé.
- **Sans frais d'agence** : aucun coût supplémentaire pour vous.
- **Gestion administrative clé en main** : nous prenons en charge les formalités avec les sous-locataires et vous assistons pour vos documents .

En résumé

Une location simple, sûre et solidaire.

## VOS AVANTAGES



- **Déductions fiscales attractives** : Jusqu'à 65 % de réduction d'impôt via le dispositif Loc'Avantages.
- **Primes financières** :
  1. Prime ANAH : de 1 000 à 4 000 € après signature.
  2. Prime de la métropole pour la mise en location.
- **Loyer conventionné** : Garanti, stable et sécurisé.

Un vrai coup de pouce pour vos revenus locatifs.

## COMMENT ÇA MARCHE ?



### QUAND VOUS CONFIEZ VOTRE LOGEMENT

- 1 Une convention est signée avec le GCS GALILÉ.
- 2 Nous devenons votre locataire.
- 3 Vous percevez vos loyers chaque mois sans retard.
- 4 Le logement est sous-loué à un ménage qui est accompagné par un travailleur social, avec un suivi régulier.
- 5 Au bout de 18 mois, le bail glisse en faveur du ménage occupant : il devient alors votre locataire direct.

ET POUR VOUS, C'EST :

- Un seul interlocuteur
- Des loyers sécurisés
- Un logement préservé